



PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

Préfecture
Direction des Politiques
Publiques

...
Cellule Développement
Durable / Procédures
Réglementaires

Gap, le 15 DEC. 2017

Affaire suivie par : N. FERAUD-LATIL
Téléphone : 04.92.40.49.70
Télécopie : 04.92.40. 48.79
Courriel : nathaly.feraud-latil@hautes-alpes.gouv.fr

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE REUNION

Objet **Rénovation de l'alimentation électrique de la Haute Durance – RTE
Compte-rendu du comité de suivi des mesures d'Évitement Réduction
Compensation**

Date – Lieu Le jeudi 16 novembre 2017 à 10h00, Salle Jean Moulin

Présidence M. Yves HOCDE, Secrétaire Général de la Préfecture des Hautes-Alpes

Participants Etaient présents :

M. Cannat, vice-Président du Conseil Départemental des Hautes-Alpes
M. Giordano, Maire de Saint-Martin-de-Queyrières
M. Fiquet, Chef du service Eau Environnement et Forêt, Direction Départementale des Territoires
M. Rolland, Adjoint au chef de l'Unité Biodiversité, du Service Biodiversité, Eau et Paysages (SPEB), Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement PACA, accompagné de M. Gasunel
M. Moullec, Chef du service départemental de l'Agence Française de la Biodiversité, accompagné de Mme F. Gerbeau, Directrice adjointe
M. Sabatier, Parc National des Ecrins
M. Cancé, Centre Régional de la Propriété Forestière PACA
Mme Vidal, Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes
Mme Girard, Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes
M. REMY, accompagné de Mme Lebris, Association Arnica Montana
M. PEYRON et Mme TOPHAM – Ligue de Protection des Oiseaux PACA
Mme Lessard, Chef de projet RTE accompagnée de Mme Oudart– chargée de concertation – RTE
Mme Duhautois et M. Viglione, Bureau d'étude ECOMED
Mme Ribes, Chargée de mission Développement Durable, Préfecture.
Mme FERAUD-LATIL, Cellule Développement Durable/Procédures réglementaires, Préfecture.

Participaient en qualités de personnalités qualifiées invitées :
Mme Emilie Genelot, Animation départementale Natura 2000

Excusés M. Phisel, Centre de sauvegarde de la faune sauvage
M. le Directeur de l'ONF

Absent M. le Maire de Rambaud

Compte-rendu M. le Secrétaire Général ouvre la séance, rappelle l'ordre du jour du Comité de suivi environnemental et donne la parole à Mme Lessard.

Le power-point de présentation est joint au présent compte rendu.

Mme Lessard présente l'état d'avancement des travaux et cède la parole à Mme Duhautois du bureau d'étude ECOMED, pour exposer le suivi environnemental des travaux et les mesures de compensation.

Mesures d'évitement et de réduction :

Mme Duhautois rappelle qu'il y a une mesure d'évitement stricte et 16 mesures de réduction.

Suivi environnemental des travaux :

- **Torrent des Ayes** : présentation de la réalisation d'une passe à poissons, terminée cet automne.

- **Torrent du Bez** : un incident a été signalé lors d'un forage, l'AFB n'a pas constaté de mortalité de poissons et le milieu a été laissé en l'état.

- **Gagée des champs – Saint-Chaffrey** : trois stations de gagée des champs ont été recouvertes par de la terre végétale par l'entreprise effectuant les travaux.

M. Rolland intervient pour confirmer qu'il s'agit d'une espèce bulbaire, le recouvrement n'a pas eu d'impact négatif.

- **Ibérus du Mont Aurouze** : l'arrêté de dérogation a été signé le 18 juillet 2017 et ne porte que sur l'année 2017. Les travaux qui seront réalisés en 2018 seront effectués en hélicoptère.

M. Rémy, Président de l'Association Arnica Montana demande s'il s'agit du pylône situé à l'Argentière la Bessée dans la zone du Bois de France. Ce secteur est très suivi depuis l'incendie de 2003, l'ibérus y est très présente. L'association dispose de cartographies.

ECOMED en prend note.

- **Circaète Jean-le-blanc – l'Argentière la Bessée** : RTE a adapté son mode opératoire et les travaux des pylônes 4 et 5 ont été réalisés par hélicoptère, ce qui ne semble pas avoir impacté la reproduction du couple.

- **Circaète Jean-le-blanc – Chateauroux les Alpes** : un survol hélicoptère a été réalisé suite à une erreur de données cartographiques en juin 2017. La reproduction semble avoir subi un échec mais l'origine n'est pas connue.

M. Rolland précise que la période sensible pour les rapaces est le début de l'installation du nid. Les travaux se sont déroulés tard en saison, donc ne peut pas confirmer ou infirmer un échec de reproduction dû au survol. Il peut y avoir d'autres causes possibles. L'échec peut être tout à fait naturel.

Mme Girard s'inquiète du devenir des filets de protection, installés par les entreprises lors des travaux mais qui se retrouvent parfois broyés par les engins de chantier dans les champs ce qui peut représenter un risque pour les animaux.

Mme Lessard s'étonne de la remarque, indique qu'aucun constat de ce type n'a été fait jusqu'ici et que les entreprises doivent enlever les filets lorsque les travaux sont terminés.

M. le Secrétaire Général demande un point de vigilance sur le sujet.

Mme Lessard indique que le bureau d'études ECOMED ira faire un audit afin d'obtenir des informations à ce sujet.

M. Remy explique qu'il a constaté qu'un secteur entre Briançon et Villard Saint Pancrace où la gagee des champs est très présente n'avait pas été pris en compte, sans préciser le lieu exact. Il fera une visite au printemps pour vérifier s'il y a eu des impacts négatifs sur l'espèce. De plus, il précise qu'un secteur, au sud de Villard Saint Pancrace, avant la chapelle Saint Jean, comporte plusieurs pieds d'androsaces septentrionales, signalé au Bureau d'Etudes Latitude.

ECOMED va reprendre les données mais ces dernières ont été nécessairement prises en compte dans le cadre de l'étude d'impact.

M. le Secrétaire clôture la séance et remercie l'ensemble des participants.

Le prochain comité aura lieu en juin 2018.

Signature

La Préfète,
Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général
de la préfecture des Hautes-Alpes
Yves HOCDE

Diffusion tous les participants